



Le Saint-Siège

**DISCOURS DE JEAN PAUL II
AUX PARTICIPANTS À L'ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE
DU CONSEIL PONTIFICAL
DES COMMUNICATIONS SOCIALES**

Vendredi 16 mars 2001

*Eminences,
chers frères dans l'épiscopat,
chers amis dans le Christ,*

1. Je suis heureux de vous saluer à l'occasion de l'Assemblée plénière du Conseil pontifical pour les Communications sociales. Je profite de cette occasion pour vous exprimer mes remerciements pour tout ce que vous faites pour soutenir la présence diversifiée de l'Eglise dans le monde des moyens de communication sociale. De façon particulière, je désire féliciter votre Conseil pour sa contribution spécifique au grand Jubilé de l'An 2000.

En effet, le Jubilé a représenté une expérience extraordinaire de foi dans la Ville de Rome et partout dans l'Eglise. Une part importante de son impact a été due à la retransmission des événements du Jubilé par les médias. Le Conseil pontifical a apporté un service inestimable en coordonnant les retransmissions télévisées mondiales des nombreuses cérémonies de l'Année Sainte, et en offrant une assistance professionnelle et pastorale aux milliers d'hommes et de femmes qui travaillent dans le domaine de la radio, de la télévision, de la presse et de la photographie. Le Conseil a également été responsable de l'organisation du mémorable Jubilé des journalistes en juin, et du Jubilé du monde du spectacle en décembre. Votre engagement a été indubitablement soutenu par le désir de faire de l'Année jubilaire une réponse authentique à l'invitation de l'Evangile de "porter la bonne nouvelle aux pauvres, [...] annoncer aux captifs la délivrance, et aux aveugles le retour à la vue" (Lc 4, 18).

2. Au cours des années, le Conseil pontifical pour les Communications sociales a acquis une

expérience très positive de coopération avec les médias internationaux dans le but de faire parvenir les événements importants de la vie de l'Eglise à tous les peuples, partout dans le monde. Je me souviens du début de cette activité, et en particulier de l'Année Sainte 1975, au cours de laquelle votre Conseil, sous la direction du Cardinal Andrezej Maria Deskur et avec l'assistance généreuse des Chevaliers de Colomb, ont établi en quelque sorte un modèle pour ce type de retransmission religieuse. En remerciant Dieu pour ce qui a déjà été accompli, j'encourage votre Conseil à poursuivre la tâche qui vous a été confiée par la Constitution apostolique *Pastor Bonus*.

3. Le travail accompli lors de votre Assemblée plénière de 1999 a permis au Conseil de publier en juin dernier le document *Ethique dans les Communications sociales*, dans le but d'offrir une orientation morale en ce qui concerne l'utilisation des médias, une réalité humaine complexe et variée, dans laquelle les préoccupations éthiques sont souvent soumises aux intérêts commerciaux. Je suis heureux qu'au cours de ces jours-ci, vous ayez envisagé un document similaire sur le thème *Ethique dans internet*, qui serait en effet très utile, étant donné la diffusion rapide de la cyber-communication et les nombreuses questions morales que celle-ci suscite. L'Eglise ne peut se limiter à être un spectateur des conséquences sociales des progrès technologiques, qui ont des effets décisifs sur la vie des personnes.

Votre réflexion sur *Ethique dans internet* peut donc être d'une grande aide pour les Pasteurs et les fidèles de l'Eglise tandis qu'ils font face aux nombreux défis de la "culture des médias" naissante. Les problèmes et les opportunités créées par la nouvelle technologie, par le processus de mondialisation, par la dérèglementation et par la privatisation des médias présentent des défis éthiques et même spirituels nouveaux à ceux qui travaillent dans le domaine des communications sociales. Ces défis seront résolus de façon efficace par ceux qui acceptent que "servir la personne humaine, édifier la communauté humaine fondée sur la solidarité, la justice et l'amour et dire la vérité sur la vie humaine et son accomplissement en Dieu sont, et resteront au coeur de l'éthique dans les médias" (*Ethique dans les communications sociales*, n. 33). En priant pour que ces nobles objectifs guident toujours le travail du Conseil pontifical pour les Communications sociales, et en confiant chacun de vos efforts à l'intercession de Marie, Mère du Verbe incarné, je vous donne de tout coeur, ainsi qu'à vos familles, ma Bénédiction apostolique.

Au terme du discours, après la prière de l'Angelus Domini, le Saint-Père a ajouté:

L'"Angelus" est la première communication, la plus importante dans l'histoire de l'humanité.

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana